

de tout faire se trouve corrigée par son excès même, et qu'il n'y a que les projets réellement bien mûris et bien exécutés qui résistent à ce manque absolu de lutte et de résistance. Les obstacles, en forçant l'homme de revenir sur son œuvre pour la mieux combiner, sont souvent la cause la plus efficace de son succès.

Sans être prophète, on peut donc prédire à ce mouvement irlandais le sort de celui de 1848, et ne pas craindre de trop s'avancer. L'Irlandais n'est pas conspirateur de sa nature, et il est trop profondément catholique pour faire une levée en masse, dont ses prêtres condamneraient le but et les moyens. Ce qui tuera les *fénians*, ce ne sera donc ni l'intervention des États-Unis, ni les boulets anglais : l'association porte en elle-même les germes de sa mort, et le mouvement s'éteindra de lui-même dans son impuissance et son imbécillité.

Comme le leur disait M. Cartier à un banquet donné dernièrement à un des leurs, l'hon. M. McGee, les Irlandais feraient mieux de tenter d'arracher leurs compatriotes à la misère en leur rachetant des terres sur le sol même de l'Irlande, que d'essayer une agitation ridicule et stérile, montée par quelques colonels américains que la guerre à enlevés mal à propos à leurs bancs de cordonnier ou à leur négoce de légumes.

Sans s'exagérer en aucune façon la portée des démonstrations des *fénians*, ni s'effrayer de l'attitude prise par le cabinet américain à leur sujet, le gouvernement du Canada a cru toutefois de son devoir de faire une police plus sévère sur les frontières, et le Ministre de la milice a lancé un ordre général appelant sous les drapeaux quelques détachements de volontaires. Incapables de frapper un grand coup, les *fénians* peuvent néanmoins, par quelques incursions rapides et désespérées, faire un grand mal aux villes limitrophes, et l'on comprend qu'il est du devoir des autorités canadiennes de prévenir un tel malheur.

Ce mouvement de nos troupes volontaires, qui coïncide avec certaines nominations importantes dans le département des affaires de la milice ; la rumeur que le ministère élabore en ce moment une refonte des lois de milice de la province, tout, suivant plusieurs, fait présager la création sous peu d'un noyau d'armée permanente, autour duquel viendrait se grouper une organisation militaire très-fortement combinée.

Que la chose soit vraie ou fausse, nous n'en devons pas moins constater que la partie éclairée du public voit d'un bon œil toutes les tentatives qui ont pour but de compléter notre discipline sociale, de transformer lentement mais régulièrement cette colonie en un pays libre et indépendant.